PRESENTATION Ludovic VULLIERMET

Journée DMD du SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023

PRESENTATION PERSONNELLE

- Ancien officier appelé du dernier contingent du Service National de octobre 2000 suite à
- PM Préparation Militaire à l'E.A.I (Ecole d'Application de l'Infanterie de MONTPELLIER) en 1996
- - PMS Préparation Militaire supérieure à l'E.A.I (Ecole d'Application de l'Infanterie de MONTPELLIER) en 1997
- - E.O.R (Ecole Officier de Réserve) à l'E.A.A (Ecole d'Application de l'Artillerie de DRAGUIGNAN 1999 / 2000.
- -Affectation comme ASP (Aspirant) puis SLT (Sous-Lieutenant) au 1 er R.E.C (1^{er} Régiment Etranger de Cavalerie) à ORANGE depuis transféré à / LEGION ETRANGERE

Insigne du 1 er REC.

• SLT de l'EBI (Escadron de Base et d'Instruction)



Quelques photos





C V PROFESSIONNEL NOTAIRE Officier Public et Ministériel.

• NOTAIRE de la CHAMBRE INTER-DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES de SAVOIE et HAUTE-SAVOIE





Et Chargé de Cours à l'UNIVERSITE DE SAVOIE MONT-BLANC / Faculté de droit



ELU MUNICIPAL et COMMUNAUTAIRE durant 19 ans :

- <u>1°- MANDATURE 2001- 2008 :</u>
- •
- *COMMUNE de MOUXY
- Conseiller Municipal délégué
- (équipe du Maire Claude QUARD)
- * COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LAC DU BOURGET (GRAND LAC AGGLOMERATION ex C.A.L.B ex SILB et C.C.L.B)
- Conseiller Communautaire,
- *METROPOLE SAVOIE
- Délégué à METROPOLE SAVOIE

2eme Mandat

•	<u>2°- MANDATURE 2008- 2014 :</u>
•	
•	RE-ELECTION au 1 ^{er} tour scrutin uninominal
•	En tête des suffrages pour la liste sortante
•	*COMMUNE de MOUXY
•	MAIRE-ADJOINT délégué à l'urbanisme et environnement
•	Délégué Défense Nationale pour la commune.
•	
•	*COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LAC DU BOURGET (C.A.L.B)
•	-CONSEILLER COMMUNAUTAIRE représentant la commune de MOUXY
•	
•	*METROPOLE SAVOIE
•	Délégué à METROPOLE SAVOIE
•	Et MEMBRE DU BUREAU EXÉCUTIF,
•	Président Commission Urbanisme – Habitat.

3eme MANDAT

- 3°- MANDATURE 2014- 2020 :
- En cours
 RE- ELECTION
- RE-ELECTION au 1^{er} tour scrutin de liste
- * COMMUNE de MOUXY
- Conseiller Municipal et
- MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ À L'URBANISME.
- Délégué Défense Nationale pour la commune.
- * COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LAC DU BOURGET (C.A.L.B) GRAND LAC AGGLOMERATION.
- commission Tourisme.
- - commission Economie.
- commission Politique de la Ville,

L'ELU CORRESPONDANT DEFENSE :

- Créée en 2001, par le secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.
- Un réseau de défense renforcé sur le territoire national
- En tant qu'élu local, il peut en effet mener des actions de proximité efficaces. Au sein de chaque conseil municipal. Il est désigné un interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense.
- À l'occasion du renouvellement des conseils municipaux, le ministre de la Défense a souhaité que ce réseau, étendu à l'ensemble des communes en France, soit maintenu et renforcé.
- Un nouvel élan est donné à la mission d'information et d'animation des délégués militaires départementaux (DMD), qui sont les points uniques de contact des correspondants défense au niveau local.
- Pour accompagner cette nouvelle dynamique, l'instruction relative aux correspondants défense a été réactualisée. Elle réaffirme et clarifie les missions des correspondants défense ainsi que le rôle de chacun des acteurs du dispositif.
- Les documents régulièrement mis à jour sont téléchargeables en ligne. Des informations sont également adressées par mail aux correspondants défense et aux délégués militaires départementaux.

Son ROLE et ses MISSIONS :

- Sa mission d'interface au service du lien armée-nation
- Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.
- Les correspondants de défense doivent pouvoir apporter des informations sur l'actualité défense.
- Nos concitoyens expriment des attentes en matière d'information sur les opérations conduites par les forces, les armées françaises sur le territoire national et à l'étranger, l'effort de défense de la France (impact économique, social et technologique de la défense), ou encore les modalités d'accès aux emplois civils et militaires de la Défense.
- Les correspondants défense agissent en tant que relais pour comprendre le parcours citoyen.
- Ils doivent pouvoir expliquer l'engagement dans l'armée d'active, les périodes d'initiation ou de perfectionnement à la défense, le volontariat et la réserve militaire constituant des activités accessibles à tous les jeunes désireux de prendre part à la défense.
- Les correspondants défense ont un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité. L'enseignement de défense, première étape du parcours citoyen, est étroitement lié à l'histoire de notre pays, et notamment aux conflits contemporains. La sensibilisation des jeunes générations au devoir de mémoire en constitue l'un des éléments essentiels.

Son RESEAU DEFENSE:

- Le correspondant défense peut s'appuyer sur un double réseau à l'échelle du territoire. La Délégation à l'information et à la communication de la défense (DICoD) organise ce maillage au niveau national. Localement, le correspondant défense peut compter sur deux relais complémentaires : le délégué militaire départemental (DMD) et le référent « correspondant défense » de l'Union-IHEDN (Institut des hautes études de la défense nationale).
- Le délégué militaire départemental (DMD) représente le ministère des Armées. À ce titre, il est le représentant du responsable de la zone territoriale militaire à laquelle il est rattaché géographiquement (l'officier général de zone de défense ou OGZD).
- Le référent « correspondant Défense » de l' Union-IHEDN, membre de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN) est chargé de promouvoir l'esprit de défense et de sécurité et de développer le lien armée-Nation au sein des communes et collectivités.

La DICOD:

La DICOD

- La Délégation à l'information et à la communication de la défense (DICoD) est le point d'entrée au niveau central pour toute question relative aux correspondants défense.
- Elle produit et assure la diffusion de l'information et de la documentation auprès des préfets, des officiers généraux de zone de défense (OGZD), des délégués militaires départementaux (DMD), des référents Union-IHEDN et des correspondants défense.
 - Les événements nationaux consacrés aux correspondants défense sont également organisés par la DICoD.
- Courrier : DICoD Correspondants défense, 60 boulevard du général Martial Valin, 75015 Paris

Le / La D.M.D

Le DMD

- Le délégué militaire départemental (DMD) est le représentant départemental de l'officier général de zone de défense (OGZD), responsable de la zone territoriale militaire à laquelle il est rattaché géographiquement.
- Le délégué militaire départemental conseille également le préfet sur le plan militaire. Il peut intervenir auprès de ce dernier dans la conduite d'une crise dans le cadre de la coopération civilo-militaire. Il accueille et renseigne aussi les présidents d'associations dont les activités relèvent du domaine militaire.
- Le délégué militaire départemental est le premier point de contact au niveau local. Il renseigne les correspondants défense sur l'ensemble des questions défense et facilite la prise de contact avec les autorités compétentes (Défense, Éducation nationale, préfectures...).

Le représentant UNION IHEDN:

Le représentant Union-IHEDN

- Les associations régionales d'auditeurs de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN) constituent un des éléments fondamentaux de la diffusion de l'esprit de défense.
- Au niveau départemental, le référent correspondant défense de l'Union-IHEDN, sous la direction de son président d'association régionale, appuie les actions du préfet, du délégué militaire départemental et de la Délégation à l'information et à la communication de la défense (Dicod) au profit des correspondant défense.

Questions / réponses sur les missions des correspondants défense

- • 1 Quelles sont les missions dévolues aux correspondants défense ?
- Les correspondants défense remplissent en premier lieu une mission d'information et de sensibilisation des administrés de leur commune aux questions de défense. Ils sont également les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Enfin, ils disposent d'un espace spécifique sur le site Internet du ministère de la défense.
- 2 Dans quels domaines leur mission d'information s'exerce-t-elle ?
- - Le premier domaine concerne le parcours de citoyenneté qui comprend l'enseignement de défense à l'école, le recensement et la journée défense et citoyenneté (<u>JDCJournées</u> <u>défense et citoyenneté (nouvelle appellation de JAPD depuis le 1er janvier 2011)</u>);
- Le deuxième domaine concerne les activités de défense avec le volontariat, les préparations militaires et la réserve militaire;

- Le troisième domaine concerne le devoir de mémoire et la reconnaissance.

Quel est le rôle du correspondant défense en matière d'activités de défense ?

Tout citoyen est en mesure de participer à des activités de défense dans le cadre du volontariat, des préparations militaires ou de la réserve militaire. Le correspondant dispose d'une information qui lui permet de répondre aux questions des concitoyens telles que celles portant sur :

 le volontariat, qui permet à tout jeune Français âgé de 18 à 25 ans de découvrir l'institution militaire dans le cadre d'une période qui peut aller de une à cinq années. Véritable expérience professionnelle et humaine au sein des forces armées, le volontariat est rémunéré (logement et

nourriture fournis).

- les préparations militaires, qui constituent de véritables stages d'initiation au sein des forces armées. D'une durée totale de une à quatre semaines réparties sur l'année, les préparations militaires sont ouvertes à tous les jeunes Français, âgés de 18 à 30 ans.
- la réserve militaire, qui comprend la réserve opérationnelle, composée d'hommes et de femmes qui viennent renforcer les capacités des forces armées sur le territoire national ou dans le cadre d'opérations extérieures. Le temps de réserve (5 à 30 jours par an) est rémunéré et il comprend des périodes consacrées à l'entraînement, à la formation ou à l'enseignement de défense. La réserve citoyenne, constituée de bénévoles, est quant à elle essentiellement destinée à assurer le lien entre les forces armées et la société lien entre les forces armées et la société.

- Quel est le rôle du correspondant défense en matière de devoir de mémoire, de reconnaissance et de solidarité
- La sensibilisation des jeunes générations au devoir de mémoire constitue l'un des éléments essentiels de l'accession à la citoyenneté. Les correspondants défense, en liaison avec les équipes pédagogiques, mais également les rectorats d'académies et les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFMInstitut universitaire de formation des maîtres), peuvent favoriser les initiatives prises dans ce domaine : expositions, conférences, visites de sites, cérémonies officielles, projets éducatifs et concours organisés par la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) du ministère de la défense. Dans le cadre de la reconnaissance, les correspondants défense, en liaison avec les associations, l'Office national des anciens combattants (ONAC) ainsi que les offices départementaux, peuvent prendre part aux réseaux de solidarité organisés autour des vétérans et de leurs proches.

Mon DEVOIR de MÉMOIRE personnel : AMICALE DES ANCIENS DE LA LEGION ETRANGERE

 Vice –président de cette AMICALE DES ANCIENS DE LA LEGION ETRANGERE :



FIN